

Engager dès 2021 les bases de la construction d'un territoire d'excellence

Le débat que nous ouvrons sur les Orientations Budgétaires 2021 revêt une importance particulière.

Elles sont les premières de notre mandature 2020-2026 et je souhaiterais préalablement rappeler nos grandes orientations.

Notre mandature doit être celle de la réalisation. Nous devons passer des projets à leur mise en oeuvre.

Les principes de **solidarité, de proximité et d'équilibre** doivent également imprégner nos actions dans tous les secteurs.

Dans cet esprit, notre mandature s'articule autour des axes suivants :

- Une stratégie pluriannuelle fondée sur un nouveau **Projet de territoire** qui devra couvrir les 2 prochaines décennies ; c'est l'objectif des **Ateliers du Territoire** qui doivent se dérouler tout au long de l'année 2021 et contribuer à l'actualisation de notre PPI ;

- Les enjeux majeurs identifiés sont notamment **l'équilibre territorial** et la **relance de l'économie**, au regard de la crise sanitaire actuelle.

Le développement des zones d'activités doit participer à cette dynamique. Dans cette même perspective, l'**Ecocité** entrera sur Cambaie en phase opérationnelle avec le lancement d'une **Zone d'Aménagement Concerté** de 76 ha qui apportera une première réponse concrète et innovante en matière de logements, de foncier à vocation économique ou de locaux commerciaux ; un outil opérationnel pour réussir ces aménagements devra être mis en place. Parallèlement, les travaux engagés à La Possession avec l'opération Coeur de Ville et au Port avec le lancement du Pôle d'Aménagement et de Construction Durable vont se poursuivre.

Mais l'ECOCITE ne peut se concevoir sans un développement corrélatif des **Hauts**, ainsi que du Sud du territoire communautaire. Il en va à la fois de l'équilibre et de l'équité qui doivent guider notre action sur le territoire du TCO. C'est l'ambition des politiques publiques d'aménagement et de développement des hauts que nous portons.

Le label Odyssea et son modèle intégré de développement procède de ce même principe et vise une croissance harmonieuse entre le littoral et l'arrière-pays.

Il participe également au développement de l'une de nos priorités, le **Tourisme**.

Dans cette perspective, une nouvelle impulsion sera donnée à l'aménagement de chacun des ports de plaisance, en cohérence avec leur vocation respective.

Les **Déplacements** constituent également une priorité de notre mandature. Sur ce secteur, nous devons plus que jamais imprimer la marque d'un développement durable par la promotion de modes de déplacement propres et innovants : le Bus à Haut Niveau de Service en préfiguration du futur tram ouest, les projets de téléphériques et un dispositif de location de vélos seront déployés sur notre territoire.

Sur le volet de l'**Environnement**, dans le cadre de l'étude en cours sur la définition de la stratégie déchets 2020-2030, nous valoriserons une approche multi-filières qui sera à conforter. L'Ouest doit s'affirmer comme le pôle de référence de **recyclage et de valorisation des déchets**.

2021 verra également le lancement de la brigade environnementale. Par ailleurs, la cause animale connaîtra une avancée avec la programmation d'un centre animalier pour lequel un foncier a été identifié à l'Eperon.

Le contexte de **crise sanitaire** actuelle est une contrainte que nous devons prendre en compte car il affecte nos recettes et nos dépenses de fonctionnement.

Nous devons donc veiller à **préserver le pouvoir d'achat des ménages**, et dans cet objectif, en 2021, nous maintiendrons **inchangés les taux de la fiscalité directe**.

Par ailleurs, conformément aux engagements pris, la gratuité des transports scolaires pour les élèves du premier degré sera effective dès janvier 2021.

Pour favoriser la cohésion sociale, un effort financier important sera consenti s'agissant des **Ateliers Chantiers d'Insertion** qui seront triplés, afin d'offrir **une solution aux personnes les plus éloignées du marché de l'emploi**.

La cohésion sociale c'est aussi le logement et la lutte contre l'habitat indigne, qui sera une des grandes causes de la mandature.

Mais, nous avons aussi à saisir des opportunités avec les **Plans de relance** de l'Etat et de l'Europe ainsi que le **prochain programme opérationnel européen 2021-2027**.

Tous ces éléments doivent nous permettre de **consolider notre situation financière** et de nous assurer les marges de manoeuvre pour investir davantage et construire un territoire d'excellence.

Un territoire sur lequel **nous devons imprimer notre marque, celle du développement durable au service de l'aménagement équilibré du territoire et de l'épanouissement des habitants de l'Ouest**.

C'est ainsi que nous ferons de notre territoire un pôle d'excellence.

Mais tout cela ne sera possible que si nous nous appuyons sur une **gestion financière responsable** et veillons au quotidien à la **pertinence des actions** menées par notre intercommunalité en favorisant autant que possible la **concertation et la participation citoyenne**.

Le Président,

Emmanuel SÉRAPHIN